



Montréal, le 22 janvier 2021

Objet : Vaccination prioritaire des personnes ayant la trisomie 21

Cher membre du Comité sur l'immunisation du Québec,

Au nom de la Société québécoise de la déficience intellectuelle, du Regroupement pour la Trisomie 21 et de l'Association de parents d'enfants trisomiques 21 Lanaudière, nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre travail dans l'élaboration des groupes prioritaires dans le cadre de la campagne d'immunisation pour la COVID-19. Les études sur la COVID-19 évoluent rapidement au fil des mois et comme vous l'avez vous-mêmes souligné dans votre document produit à l'intention du gouvernement du Québec, des avis complémentaires seront nécessaires.

C'est dans cette optique que nous vous écrivons aujourd'hui, puisque nous souhaitons porter à votre attention les données récentes sur le risque significatif de complications et de décès associé à la COVID-19 pour les personnes vivant avec une trisomie 21. Nous avons constaté que parmi les comorbidités étudiées par l'INSPQ dans son document intitulé *Impact des comorbidités sur les risques de décès et d'hospitalisation chez les cas confirmés de COVID-19 durant les premiers mois de la pandémie au Québec*, la trisomie 21 n'y figure pas.

Or, dans les dernières semaines, de plus en plus de pays ont reconnu la trisomie 21 comme étant un facteur de risque important d'hospitalisation et de décès lors d'une infection à la COVID-19. Pour refléter ces données probantes, plusieurs pays ont ajouté ce groupe parmi la liste des personnes nécessitant une vaccination prioritaire dans le cadre de la campagne d'immunisation contre la COVID-19. D'ailleurs, [en France, les personnes ayant une trisomie 21 ont commencé à se faire vacciner](#) il y a quelques jours de cela. Le 23 décembre 2020, le *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) aux États-Unis [a ajouté la trisomie 21 à sa liste de conditions médicales sous-jacentes entraînant un risque accru de maladie grave à la COVID-19](#). De plus, [la United Kingdom's Joint Committee on Vaccination and Immunisation a recommandé en décembre dernier la priorisation des personnes ayant une trisomie 21](#).

Selon les experts, plusieurs facteurs contribueraient à l'augmentation de ce risque d'hospitalisation et de décès, notamment une anatomie rendant les personnes ayant une trisomie 21 particulièrement vulnérables aux infections respiratoires (une plus petite mâchoire, des amygdales et des adénoïdes surdimensionnées et un faible tonus musculaire au niveau de la gorge). Par ailleurs, leur bagage génétique unique exacerberait l'infection par le virus à COVID-19 et une fragilité du système immunitaire serait également présente.

Une étude d'envergure réalisée au Royaume-Uni et publiée dans le *Annals of Internal Medicine* a conclu que [le risque d'hospitalisation en raison de la COVID-19 était 4 fois plus élevé pour les personnes ayant une trisomie 21 et que leur risque d'en décéder était 10 fois plus élevé que la population générale.](#) Une seconde étude mentionne quant à elle qu'[une personne de 40 ans ayant la trisomie 21 a un risque de décès associé à la COVID-19 similaire à une personne âgée de 80 ans.](#)

Hélas, même [les enfants ayant une trisomie 21 sont à risque d'évolution sévère de la COVID-19.](#) D'ailleurs, le 15 novembre dernier, [une jeune fille trisomique de 15 ans a fait les manchettes après avoir succombé à la COVID-19.](#)

Nous trouvons également important de porter à votre attention que les personnes ayant une trisomie 21 doivent régulièrement recevoir des soins et services qui nécessitent une grande proximité physique avec des intervenants (préposés, éducateurs spécialisés) ou des spécialistes en réadaptation (ergothérapeute, physiothérapeute, orthophoniste). Toutefois, en raison de leur déficience intellectuelle, les personnes ayant une trisomie 21 comprennent difficilement les gestes barrières nécessaires à la limitation de la propagation de la COVID-19. Pour une grande majorité d'entre elles, il est difficile, voire impossible de porter un masque en raison d'hypersensibilité sensorielle.

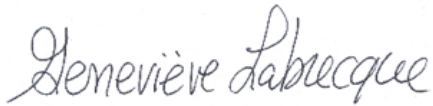
Nous savons que l'équité figure parmi les valeurs retenues par le Comité pour justifier ses choix de priorisation. Or, cette équité exige de tenir compte des disparités existantes au sein de la population, de tenir compte du degré de vulnérabilité de chacun et d'agir afin de réduire ces disparités. Selon les dernières données probantes, il ne fait aucun doute que les personnes ayant une trisomie 21 sont plus susceptibles d'être hospitalisées et de mourir des suites de la COVID-19. Mais ce n'est pas tout. Elles encourent également un risque accru de la contracter, en raison de l'absence de compréhension du virus et de ces impacts possibles sur leur santé, de la difficulté à tolérer le port du masque et de la grande proximité physique avec les intervenants qu'ils côtoient.

Nous sommes conscients du défi que doit relever le Comité dans l'élaboration des groupes prioritaires pour la campagne d'immunisation pour la COVID-19 et nous respectons la manière réfléchie et transparente avec laquelle vous avez abordé cette situation sans précédent. **Cependant, nous vous demandons d'examiner les nouvelles données probantes concernant le risque significatif de complications et de décès associé à la COVID-19 pour les personnes ayant une trisomie 21, puis de les ajouter parmi les groupes de personnes à vacciner en priorité dans le cadre de la campagne d'immunisation du Québec.**

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées,



Anik Larose
Directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle



Geneviève Labrecque
Directrice générale, Regroupement pour la Trisomie 21



Chantal Lamarre
Directrice administrative, Association de parents d'enfants trisomique 21 Lanaudière

Copie conforme :

- Dr. Horacio Arruda, Directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint
- Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux
- Lionel Carmant, Ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux
- Danielle Rioux, Attachée politique du Ministre Lionel Carmant